

dollars (É.-U.) et d'au plus 69.9 millions pour rétablir la solvabilité de l'ONU. D'autres problèmes financiers se posent également; 17 États réclament des indemnités par suite des contingents militaires et du matériel qu'ils ont fournis à diverses opérations de maintien de la paix et de la liquidation des obligations des Nations Unies qui ne sont pas encore amorties. Au 31 décembre 1970, le Canada détenait pour 4.6 millions de dollars (É.-U.) d'obligations non amorties.

Le financement de l'UNFICYP s'est fait sans controverses déclarées puisque, contrairement à la FUNU et à l'ONUC, il n'était pas fondé sur le principe des quotes-parts. La résolution du Conseil de sécurité qui a institué l'UNFICYP le 21 mars 1964 en prévoyait aussi le financement sous forme de contributions volontaires. Mais, à l'usage, on a constaté que c'était là un moyen sur lequel il ne fallait pas compter. Dès le début, l'UNFICYP a souffert de déficits répétés, et le Secrétaire général a fait de fréquents appels aux donneurs de fonds. Le 27 mai 1970, une somme d'environ 122 millions de dollars (É.-U.) avait été versée ou promise alors que les dépenses encourues par l'Organisation s'élevaient à quelque 128.5 millions de dollars (É.-U.). Ce chiffre ne tient pas compte des dépenses engagées par les pays qui, comme le Canada, ont fourni un contingent dont ils avaient convenu d'assurer le financement sans en demander le remboursement aux Nations Unies. En 1971, le Canada endossera un excédent de dépenses d'environ 1.8 million de dollars par rapport au coût normal d'entretien du même contingent au Canada.

#### Fonds de développement

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a été créé par l'Assemblée générale des Nations Unies en novembre 1965 par la fusion du Fonds spécial des Nations Unies (1959) et du Programme élargi d'assistance technique (PEAT) (1949). Le PNUD est financé par les contributions volontaires des membres des Nations Unies ou des institutions spécialisées, les gouvernements bénéficiaires devant assumer les frais de "contrepartie" engagés localement au titre des projets entrepris.

En 1970, le Programme des Nations Unies pour le développement, en collaboration avec les gouvernements participants et les quatorze organismes affiliés des Nations Unies<sup>6</sup>, a mis en oeuvre quelque 3,000 projets de coopération technique dans les pays en voie de développement. A ces fins, le PNUD a dû décaisser plus de 239 millions de dollars (É.-U.) alors que les pays bénéficiaires ont dû dépenser une somme globale quelque peu supérieure en espèces ou en nature. De 1959 jusqu'à la fin de la première Décennie de développement des Nations Unies, le PNUD et les organismes qui l'ont précédé ont contribué pour près de 1,200 millions de dollars (É.-U.) sous forme d'assistance technique. Des milliers de projets d'envergure plutôt modeste ont été mis en oeuvre sous la rubrique de l'assistance technique du Programme moyennant un

<sup>6</sup> Comprend les 13 institutions spécialisées et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).